



# S'affranchir de la pauvreté par le travail:

FAITS ET CHIFFRES SUR L'OIT et les Objectifs du Millénaire pour le Développement



Organisation internationale du Travail

**«Nous pouvons créer les fondements d'une paix durable en réduisant de manière significative la pauvreté, en facilitant l'accès à un travail décent et à des entreprises créatrices d'emplois et de réel développement. »**

Juan Somavia, Directeur général du BIT

Créer un monde meilleur et plus sûr d'ici 2015 était l'ambition affichée des Nations Unies lorsqu'a été lancé l'ambitieux programme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Au moment où les Nations Unies s'apprentent à tenir le plus grand Sommet mondial jamais organisé, force est de constater que les progrès ont été malheureusement très lents.

Environ la moitié de la population mondiale cherche désespérément à vivre avec l'équivalent de deux dollars pas jour. Ces faibles avancées incitent à une réflexion sur les politiques économiques et sociales menées jusqu'ici pour tenter de diviser par deux la pauvreté d'ici 2015.

On peut résumer cette responsabilité d'un seul mot d'ordre: **s'affranchir de la pauvreté par le travail.**

Des individus, des familles et des communautés ont le droit d'attendre des responsables publics et privés que des propositions soient faites pour qu'ils puissent accéder à un travail décent.

Le défi du plein emploi demande non seulement la création de plus d'emplois mais aussi d'emplois de meilleure qualité. La majorité des habitants des pays en développement vivent et travaillent en marge du marché, dans ce qu'on appelle le secteur informel.

Pourtant, des solutions sont possibles. En premier lieu, il est important de reconnaître que donner la priorité à l'emploi et aux entreprises qui créent des emplois est le moyen le plus efficace pour éradiquer un jour la pauvreté. Le travail est le lien manquant dans tous les efforts entrepris pour réduire la pauvreté.

L'investissement et l'esprit d'entreprise, l'emploi, les activités génératrices de revenus et le travail décent devraient être au cœur de cette nouvelle orientation. Pour une mondialisation qui ne laisse personne de côté, l'emploi doit être placé au centre des politiques sociales et économiques. Si la communauté internationale peut permettre la convergence des politiques afin que chaque femme et chaque homme se sorte de la pauvreté, alors le reste suivra.

## Pauvreté – Données de base

- Même si de nouveaux emplois ont été créés, le chômage connu s'est accru de 26 pour cent les dix dernières années.
- En 2004, une croissance mondiale de 5,1 pour cent ne s'est traduite que par un nombre décevant d'emplois supplémentaires, de l'ordre de 1,8 pour cent.
- Par ailleurs, les chiffres masquent le problème encore plus répandu du sous-emploi et des milliards de personnes qui ne peuvent utiliser convenablement leur potentiel de production.
- La population active va s'accroître de 400 millions de personnes d'ici 2015: même une croissance rapide de 40 millions d'emplois créés chaque année ne réduira le chômage mondial que de 1 pour cent d'ici dix ans.
- Près de 86 millions de jeunes sont sans emploi à travers le monde. Ils représentent 45 pour cent du chômage mondial. Le taux de chômage des jeunes est en moyenne de 13,8 pour cent actuellement. Il était de 11,7 pour cent il y a dix ans.
- La projection du nombre de personnes ne faisant plus partie de la population active du fait du VIH/sida est estimé à 28 millions en 2005. Le chiffre risque de grimper à 48 millions d'ici 2010, et pourrait atteindre 74 millions en 2015.

## Le Travail Décent et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

L'Agenda de l'OIT pour un Travail Décent contribue à 8 OMD dans la lutte globale contre la pauvreté.

L'**Objectif 1** – réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour – et l'**Objectif 8** – coopération pour le développement – sont des objectifs qui s'étaient réciproquement pour éliminer la pauvreté.

Comme c'est le cas également pour l'**Objectif 7** – l'environnement durable – leur réalisation dépend de l'instauration d'un travail décent.

Atteindre l'**Objectif 3** – égalité des sexes – est une condition indispensable pour la réalisation de tous les OMD. L'OMD 3 explique comment le principe de l'égalité entre hommes et femmes est intégré dans toutes les activités de l'OIT.

Un travail décent pour les parents, une transition sans heurts de l'école au travail et l'abolition du travail des enfants sont des conditions essentielles pour atteindre l'**Objectif 2** – assurer l'éducation primaire pour tous.

La protection sociale contribue directement aux OMD relatifs à la santé (**Objectifs 4, 5 et 6**) et l'Agenda pour un Travail Décent y contribue indirectement.

Le respect des droits au travail contribue au progrès vers l'élimination de la pauvreté en renforçant la **démocratie** et en étayant la **paix**. La liberté syndicale et l'élimination du travail forcé, du travail des enfants et de la discrimination permettent aux gens de s'affranchir de la pauvreté.

Un **dialogue** effectif entre le gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs contribue à une politique de réforme tenant compte des intérêts de tous les segments de la population, à une meilleure gouvernance et à la **stabilité** sociale – des conditions nécessaires pour la réalisation de tous les OMD.

*Pour plus d'information, merci de contacter:*

**Bureau international du Travail**

**4 route des Morillons**

**CH-1211 Genève 22**

**Suisse**

**Tél. +41 22 799 7912**

**Fax +41 22 799 8577**

**[www.ilo.org/communication](http://www.ilo.org/communication)**

**Le BIT et les OMD:**

**[www.ilo.org/mdg](http://www.ilo.org/mdg)**

Septembre 2005



## L'Agenda du Travail Décent et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Le but du Travail Décent pour Tous et les engagements de la Déclaration de l'ONU pour le Millénaire vont de pair. L'Agenda pour un Travail Décent cherche à promouvoir la croissance économique dans l'égalité au moyen d'un ensemble cohérent de buts sociaux et économiques. Il regroupe quatre éléments:

**Emploi** – le principal moyen de s'affranchir de la pauvreté est le travail productif.

**Droits** – sans droits, les hommes et les femmes n'auront pas les moyens d'échapper à la pauvreté.

**Protection** – la protection sociale préserve de la pauvreté.

**Dialogue** – la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs dans l'élaboration de la politique gouvernementale à lutter contre la pauvreté joue un rôle capital dans l'élimination de la pauvreté.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont fondés sur la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (2000). La Déclaration se concentre sur le développement et l'éradication de la pauvreté à travers la paix et la sécurité, les valeurs et les droits humains, la démocratie et la bonne gouvernance.

L'OIT travaille étroitement avec les organisations multilatérales et la société civile dans le cadre de la Déclaration du Millénaire. La structure de l'OIT – comprenant des représentants des employeurs et des travailleurs ainsi que des gouvernements – fait travailler ensemble ceux qui combattent la pauvreté. Elle garantit ainsi une action durable.

L'expérience unique de l'OIT, son adoption des normes internationales du travail grâce au dialogue impliquant gouvernements, employeurs et travailleurs, a donné un cadre universel de normes sociales et les méthodes pour aider à leur mise en œuvre. Ces normes font partie du droit international ainsi que des législations nationales en matière de droits humains.

A l'intérieur du système des Nations Unies, l'OIT coordonne principalement deux Indicateurs: l'Indicateur n°11 – La participation des femmes dans l'emploi non agricole; et l'Indicateur n°45 – Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans.

**L'Organisation internationale du Travail (OIT)** est une agence spécialisée du système des Nations Unies, fondée en 1919. 178 Etats Membres en font partie.